

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER  
VIVIENNE-GAILLON  
19 janvier 2015**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Oui
Sandrine WANTEN	Oui	Gilles Dejean DE LA BATIE	Oui
Patricia BRION	Excusée	Marie-Laure THERRY	Oui
Marielle KHAKOULIA	Excusée	Catherine GARNIER- DUVERNET	Non
Muriel POISSON	Oui		
Marie MALECOT	Excusée		
Frank BOYER	Oui		
Hussein BENSADDEK	Excusé		
Gunnar STREHMEL	Oui		
Pascal MUNIER	Oui		
Patrice TIJOUX	Oui		

Elus présents : Bruno CHARPENTIER, Jean-Paul MAUREL, Maxime DES GAYETS, Véronique LEVIEUX, Olivier MAILLEBUAU

Etait présente également Annie LAHMER, directrice de cabinet de Jacques BOUTAULT

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

**2. ELECTION DU BUREAU ET DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL DE QUARTIER**

Les membres du collège habitants élus au bureau sont : Hélène DE BARMON, Marie-Christine MALECOT et Franck BOYER. Les membres du collège 2 élus au bureau sont : Christine VOS et Marie-Laure THERRY. Le bureau ainsi composé élit Hélène DE BARMON, seule candidate déclarée au poste de présidente du Conseil de quartier.

**3. LE PLAN VELO DANS L'ARRONDISSEMENT**

Suite aux annonces dans les médias de la verbalisation renforcée des vélos, Franck BOYER pose une question concernant les vélos qui remontent la rue Monsigny en sens interdit vers le Nord en venant des rues Ventadour, Mehul et Dalayrac et plus généralement de l'état d'avancement du plan vélo afin qu'il soit en adéquation avec les pratiques des cyclistes.

Bruno CHARPENTIER rappelle que dans les zones 30 les vélos sont de facto autorisés à prendre le sens interdit.

Maxime DES GAYETS souligne que la concertation est toujours en cours sur le site de la Ville de Paris. Il y a un grand débat, notamment sur le fait que les vélos grillent les feux rouges assez facilement.

Jean-Paul MAUREL annonce que la plupart des rues de l'arrondissement vont passer en zone 30 avant la fin de l'année. Sur l'axe Réaumur-4 septembre il y aurait une piste cyclable dans les deux sens. Au niveau parisien, les pistes cyclables séparées seront privilégiées.

A une question d'Hélène DE BARMON concernant les places de stationnement qui seraient enlevées pour construire des pistes cyclables, Jean-Paul MAUREL répond que celles-ci seront déplacées vers la rue 4 septembre avec un couloir de bus plus étroit. Devant les « Bouffes Parisiens », rue Monsigny, il y aura une zone 30 ; les vélos seront autorisés à prendre le contre-sens. Cela répond donc à la préoccupation signalée précédemment par Franck Boyer.

Christine VOS regrette que la traversée de l'avenue de l'Opéra nécessite un passage en deux temps suite à des feux particulièrement longs, exposant ainsi longuement les piétons à des particules fines. Notamment au croisement de la rue d'Antin avec l'avenue de l'Opéra et celui des rues Petits-Champs et Casanova avec l'avenue de l'Opéra,

Jean-Paul MAUREL explique que cet axe est également un axe Préfecture de Paris et que les compétences concernant la circulation sont partagées, ce qui rend plus difficile une modification sur ce point.

#### **4. APPLICATION DU PLAN VIGIPIRATE DANS L'ARRONDISSEMENT**

Olivier MAILLEBUAU salue l'effort général des forces de l'ordre soit 10.500 militaires déployés en Ile de France. Dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, le contrôle de l'accès aux bâtiments publics a été renforcé avec un contrôle des sacs dans les 13 établissements scolaires avec des passages quotidiens des agents spécialisés de la Ville. Les 10 agents affectés pour l'arrondissement font des rondes entre 7 heures et 23 heures. 11 bâtiments qui accueillent des médias sont également très surveillés par les forces de l'ordre.

#### **5. LA REVISION DU PLU DANS L'ARRONDISSEMENT**

Bruno CHARPENTIER annonce que la réunion de restitution qui aurait dû avoir lieu le 10.01 a été reportée au 24.01.

Véronique LEVIEUX précise que des zones de protection d'activités commerciales peuvent être créées via le PLU. Néanmoins, il s'agit de programmes qui nécessitent beaucoup d'argent et qui prennent du temps.

Christine VOS rappelle qu'il y a trop de fast food dans le quartier et ne pense pas que le prix des loyers soit la seule explication au fait que ces établissements aient remplacé les commerces de proximité qui existaient autrefois. Elle donne l'exemple du cordonnier de la rue Monsigny qui a été remplacé par un Subway, lui-même remplacé depuis par un commerce de même nature.

Maxime DES GAYETS pose la question d'un nouveau périmètre pour la SEMAEST car il y a beaucoup d'activité professionnelle et moins d'habitants dans le quartier. Il faut s'attendre à des secousses dans les années à venir avec la fin du chantier des Halles et la réouverture de la BNF.

Une rue doit être identifiée comme commerçante pour créer une dynamique commerciale; il s'agit d'une inscription dans la durée. Muriel POISSON remarque que dans le 1<sup>er</sup> il y a des bouchers, des boulangers etc. et s'interroge sur les faits qui font la différence.

Bruno CHARPENTIER évoque l'équilibre économique d'une zone ; il ne s'agit pas d'une question de frontière entre arrondissements.

Jean-Paul MAUREL annonce l'ouverture d'une nouvelle boulangerie dans le quartier au 24 rue de la Banque.

Une personne de la salle constate qu'il n'y a pas d'équipements de sport dans le quartier et assez peu dans l'arrondissement. Il rappelle qu'il y a au sous-sol de l'AGF un terrain de squash. Il s'interroge sur la possibilité qu'il y aurait à se rapprocher des entreprises disposant de tels équipements afin qu'ils soient partagés avec les habitants le week-end.

Jean-Paul MAUREL rappelle que la rue Ménars aura, après la fin des travaux actuellement en cours, 4-5 agrès plutôt orientés vers le sport féminin. L'accès aux équipements sportifs privés est difficile.

Bruno CHARPENTIER annonce qu'il y aura prochainement un centre d'indoor biking rue Gramont.

## 6. CREATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Gilles DEJEAN DE LA BATIE présente la soirée de lancement du budget participatif qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville et le processus afférent.

Maxime DES GAYETS explique les modalités de proposition des projets et du vote sur internet qui s'en suivra. Les Conseils de quartier pourront y déposer ainsi leurs projets en nom collectif. Il y aura également une commission par arrondissement (qui comprendra un membre de chaque CQ) et qui aura pour mission d'auditionner et d'accompagner des porteurs de projets. Il annonce des réunions d'information dans l'arrondissement (NUMA le 28.01 à 18h30 et en mairie en direction des associations le 02.02.2015 à 19h30).

## 7. DIVERS

Franck BOYER parle du projet Du Vert près de chez moi et plus précisément de la proposition qui a été retenue par la mairie, consistant à mettre des jardinières à fleurs dans les rues Marsollier et Dalayrac. Il annonce que, suite à des discussions avec le Maire lors de la présentation des projets au public le 11 décembre 2014, le Maire souhaite passer à un projet végétalisé plus important dans ces rues, à l'exemple de la rue des Rosiers dans le 4<sup>ème</sup> arrdt.

Hélène DE BARMON remarque que la placette de la rue 4 septembre est devenue un parking 2 roues.

Olivier MAILLEBUAU annonce que suite à une convention passée avec la Ville de Paris, le passage Choiseul est nettoyé une fois par jour par les services municipaux, en principe le matin. Concernant les mégots, il y a aura une campagne d'information sur les montants des amendes au niveau de la Ville de Paris lors du second semestre 2015. Enfin, la campagne « Paris fais-toi belle » qui invitera les habitants à participer au nettoyage des rues sera lancée prochainement.

Prochaine réunion du Conseil de quartier Vivienne-Gaillon : le 16.03.2015 à 20 heures en mairie d'arrondissement.